

TERRITOIRE DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE
Rapport sur le Prix et la Qualité
du service public
de l'Eau Potable

EXERCICE 2015

*Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2015
présenté conformément à l'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales.*

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	3
ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	4
RESSOURCES EN EAU	5
POINTS DE PRELEVEMENT.....	5
VOLUMES PRODUITS.....	6
NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	6
REPARTITION DES ABONNES PAR COMMUNE	6
VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	7
LONGUEUR DU RESEAU	8
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....	8
FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	8
FRAIS D'ACCES AU SERVICE.....	8
PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	8
REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE PAR COMMUNE	8
LERIX DE L'EAU – TARIF AVEC REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE.....	9
EVOLUTION DU TARIF DE L'EAU	9
COMPOSANTES DE LA FACTURE D'UN USAGER DE 120 M ³	9
RECETTES D'EXPLOITATION	10
RECETTES DE LA COLLECTIVITE.....	10
RECETTES DE L'EXPLOITANT	10
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	11
QUALITE DE L'EAU	11
RESULTATS DU CONTROLE REGLEMENTAIRE :	11
PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	11
SECTORISATION DU RESEAU D'AEP	12
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....	13
PERFORMANCE DU RESEAU.....	14
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION.....	15
INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION	15
INDICE DES VOLUMES NON COMPTES	15
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU	15
RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	15
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	16
TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 2015	16
BRANCHEMENTS EN PLOMB	16
ETAT DE LA DETTE	17
AMORTISSEMENTS REALISES	17
PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	17
PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	17
ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU POTABLE	18

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

➤ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La Communauté de Communes du Pays Foyen a repris depuis le 1^{er} Janvier 2014 la compétence AEP du S.I.A.E.P.A. du canton de Sainte Foy la Grande.

La Communauté de Communes du Pays Foyen regroupe sur le périmètre de la compétence Eau Potable les communes de :

- ☞ AURIOLLES,
- ☞ CAPLONG,
- ☞ EYNESSE,
- ☞ LANDERROUAT,
- ☞ LISTRAC-DE-DUREZE,
- ☞ LA ROQUILLE,
- ☞ LES LEVES-ET-THOUMEYRAGUES,
- ☞ LIGUEUX,
- ☞ MARGUERON,
- ☞ MASSUGAS,
- ☞ PELLEGRUE,
- ☞ PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT
- ☞ PINEUILH,
- ☞ RIOCAUD,
- ☞ SAINT-ANDRE-ET-APPELLES,
- ☞ SAINT-AVIT-DE-SOULEGE,
- ☞ SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE,
- ☞ SAINTE-FOY-LA-GRANDE,
- ☞ SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAL,
- ☞ SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG.

Le périmètre du présent rapport se rapporte à l'exploitation du service de l'eau potable sur le territoire dit de « **SAINTE FOY LA GRANDE** », à savoir les communes suivantes :

- ☞ CAPLONG,
- ☞ EYNESSE,
- ☞ LA ROQUILLE,
- ☞ LES LEVES-ET-THOUMEYRAGUES,
- ☞ LIGUEUX,
- ☞ MARGUERON,
- ☞ PINEUILH,
- ☞ RIOCAUD,
- ☞ SAINT-ANDRE-ET-APPELLES,
- ☞ SAINT-AVIT-DE-SOULEGE,
- ☞ SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE,
- ☞ SAINTE-FOY-LA-GRANDE,
- ☞ SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAL,
- ☞ SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG.

➤ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

La population desservie est de **12 051 habitants** sur la base du dernier recensement.

➤ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société **SUEZ ENVIRONNEMENT** en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} juin 2009. La durée du contrat est de 11 ans et 7 mois. Il prend fin le 31 décembre 2020.

A ce jour les avenants suivants ont été intégrés au contrat :

Avenant n°	Date d'effet	Objet
1	26/08/2009	Concordance des dates d'indexation du tarif du délégataire- modification de l'article 8.5
2	14/11/2012	- Mise à jour de l'inventaire avec intégration des nouveaux ouvrages (forage des Bouchets, sectorisation) et du plan de renouvellement ; - Modification de certains articles contractuels concernant la gestion des cas de compteurs gelés et prestations accessoires et le contrôle des installations intérieures ; - Intégrations des charges associées à la sectorisation ; - Modification des tarifs en conséquence.
3	01/01/2014	- Transfert à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FOYEN
4	01/08/2015	- Prise en compte de la Réforme Construire sans détruire - Révision du périmètre : intégration de nouveaux ouvrages ➤ Station PONT DE LA BEAUZE suite aux travaux de reconfiguration réalisés en 2014 ➤ Mise en place de dispositifs de chloration sur les stations suivantes : CE PIRON / STATION LA RAYRE / STATION LA GUERENNE / STATION LES BOUCHETS - Modification des tarifs en conséquence.

➤ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SUEZ ENVIRONNEMENT sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des accessoires d'hydraulique, des branchements (hors programme de la collectivité), des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des purges
Prestations particulières	mise à niveau des bouches à clé

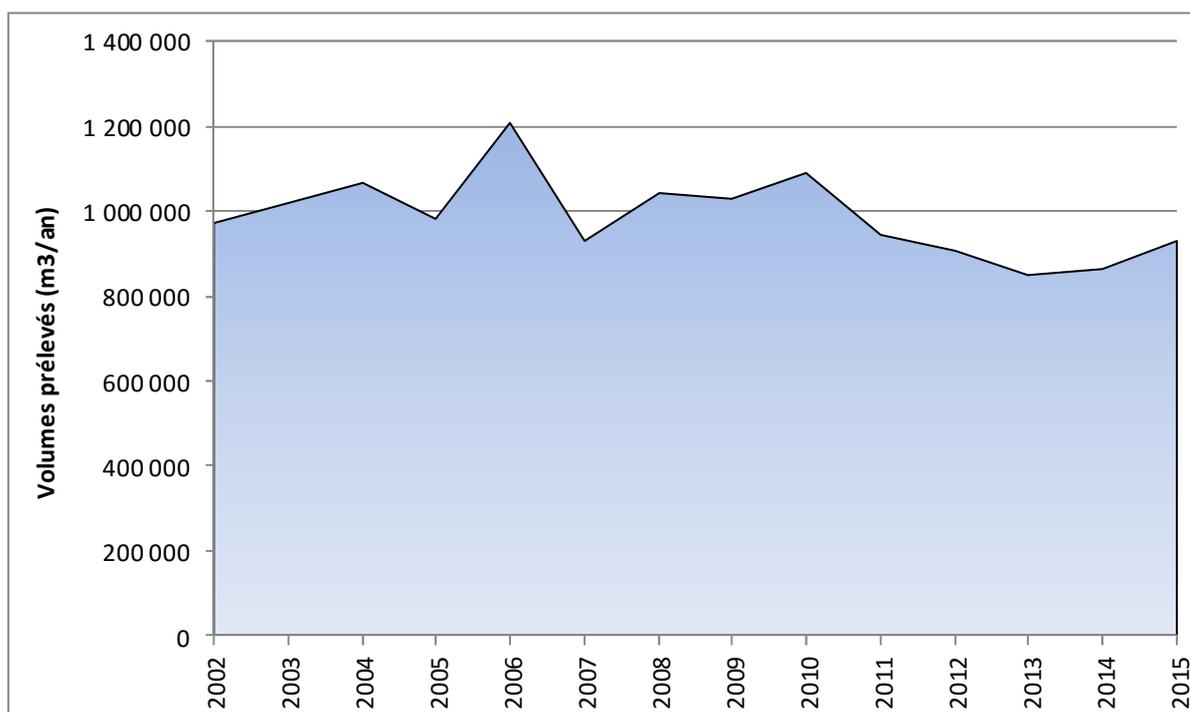
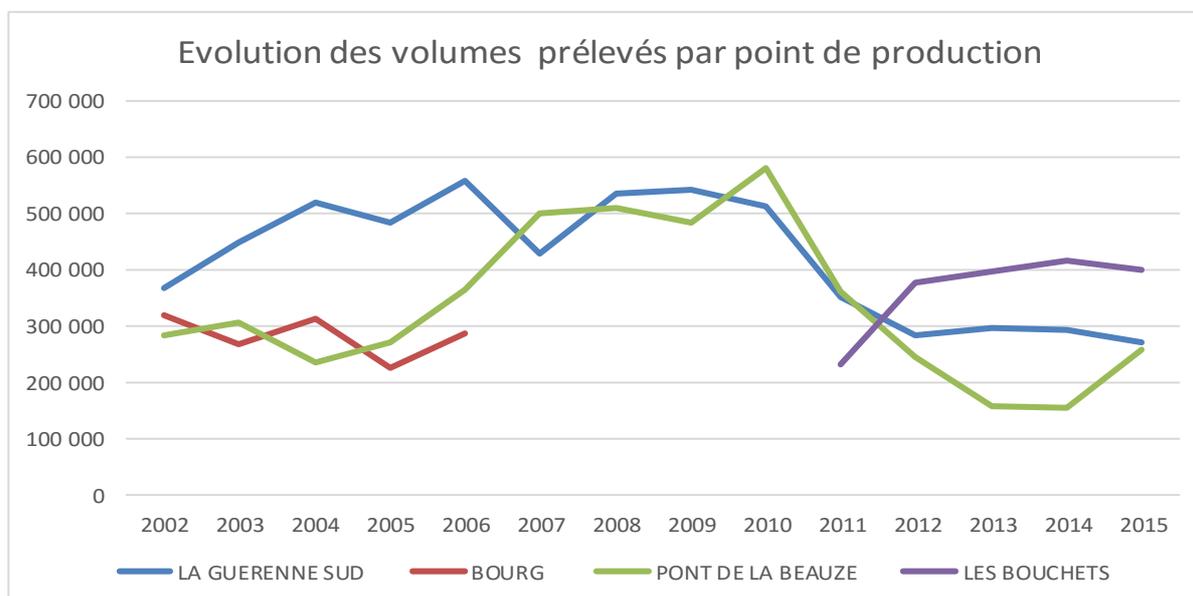
La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des captages, des clôtures, des forages, du génie civil
-----------------------	--

➤ RESSOURCES EN EAU

• POINTS DE PRÉLÈVEMENT

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2014 [m³]	Prélèvement 2015 [m³]	Variation 2014/2015
FORAGE LA GUERENNE SUD SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE Prélèvement en nappe souterraine	110	293 556	269 925	-8,75%
FORAGE PONT DE LA BEAUZE SAINT-ANDRE-ET-APPELLES Prélèvement en nappe souterraine	100	154 986	258 217	39,98%
FORAGE LES BOUCHETS PINEUILH Prélèvement en nappe souterraine	120	416 306	401 516	-3,68%
TOTAL DES PRELEVEMENTS [m³]		864 848	929 658	6,97%



• **VOLUMES PRODUITS**

Ouvrage	Capacité de production [m ³ /j]	Production 2014 [m ³]	Production 2015 [m ³]	Variation 2014/2015
FORAGE LA GUERENNE SUD SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE Prélèvement en nappe souterraine	3 000	290 323	268468	-8,14%
FORAGE PONT DE LA BEAUZE SAINT-ANDRE-ET-APPELLES Prélèvement en nappe souterraine	1 500	153 598	257006	40,24%
FORAGE LES BOUCHETS PINEUILH Prélèvement en nappe souterraine	2 400	416 306	401516	-3,68%
TOTAL PRODUIT [m³]		860 227	926 990	7,20%

Ces volumes sont mesurés sur l'année civile.

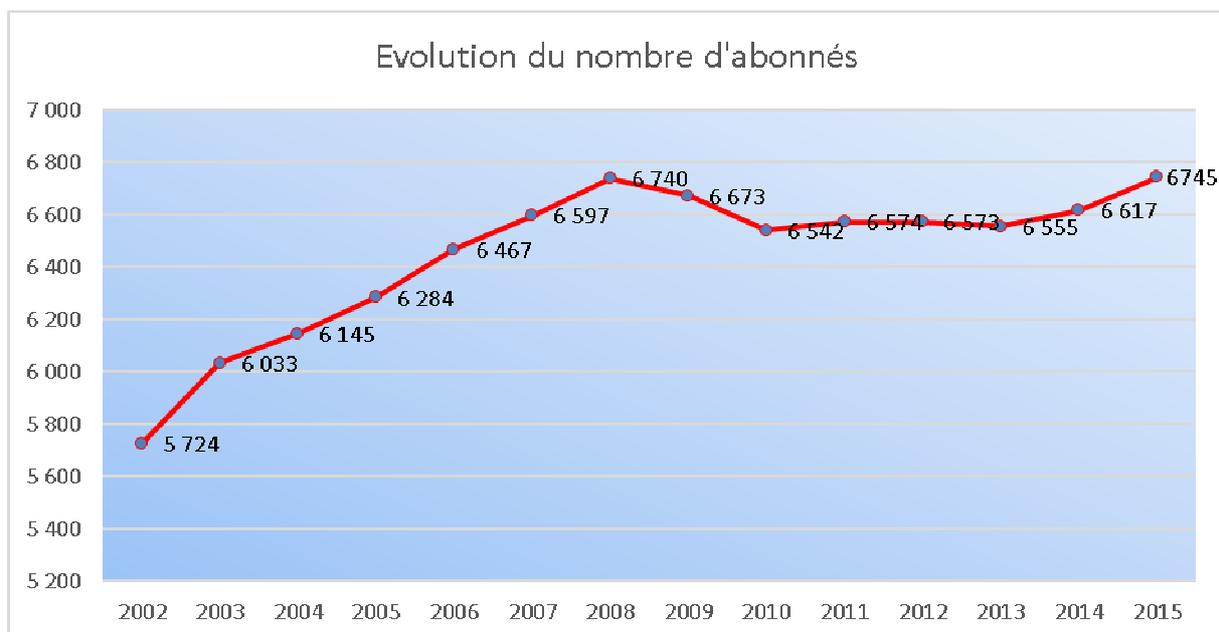
➤ **NOMBRE D'ABONNEMENTS**

Abonnements	2014	2015	Variation 2014/2015
Nombre d'abonnements domestiques	6 598	6 558	-0.6%
Nombre d'abonnements non domestiques*	19	187	884.2%
NOMRE TOTAL D'ABONNEMENTS	6 617	6 745	1.9%

*administrations, immeubles collectifs, établissements recevant du public, agriculteurs, industriels

• **RÉPARTITION DES ABONNÉS PAR COMMUNE**

Abonnements	2014	2015	Variation 2012/2013
CAPLONG	130	133	2,26%
EYNESSE	336	345	2,61%
LA ROQUILLE	168	173	2,89%
LES LEVES-ET-THOUMEYRAGUES	339	347	2,31%
LIGUEUX	83	85	2,35%
MARGUERON	221	225	1,78%
PINEUILH	2245	2284	1,71%
RIOCAUD	101	103	1,94%
SAINT-ANDRE-ET-APPELLES	364	368	1,09%
SAINT-AVIT-DE-SOULEGE	45	44	-2,27%
SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE	692	707	2,12%
SAINTE-FOY-LA-GRANDE	1501	1531	1,96%
SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAL	221	227	2,64%
SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG	171	173	1,16%
NOMRE TOTAL D'ABONNEMENTS	6 617	6 745	1,90%



➤ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

• ENTRE 2 PERIODES DE CONSOMMATION : (du oct. 2014 au oct. 2015)

Volumes [m ³]	2014	2015	Variation
Volume produit	820 674	942 581	+14.9%
Volume importé	-	-	-
Volume exporté	-	-	-
Volume mis en distribution	820 674	942 581	+14.9%
Volumes comptabilisés	606 567	709 157	+16.9%

• SUR L'ANNEE CIVILE :

Les volumes vendus présentés dans le tableau correspondent aux volumes ramenés à l'année civile en considérant le rendement constant sur la période de consommation (méthode M3A).

Volumes [m ³]	2014	2015	Variation
Volume produit	860 227	926 990	+7.20%
Volume importé	-	-	-
Volume exporté	-	-	-
Volume mis en distribution	860 227	926 990	+7.20%
Volume comptabilisé	636 856	697 027	+8.63%
Volume vendu aux abonnés domestiques	566 472	543 300	-4.27%
Volume vendu aux abonnés non domestiques	27 495	72 700	62,18%
Volume vendu aux abonnés	593 967	616 000	+3.58%

La consommation moyenne par abonné est de **103,3 m³ par an**.

➤ LONGUEUR DU RÉSEAU

	2014	2015	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	322,13	322,66	+0,2 %

Tarification et recettes du service public de l'eau potable

➤ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
11 / 12 / 2014	Prime fixe 30.15 € Part variable 0,935 €/m ³
25 / 02 / 2016	Prime fixe 30.60 € Part variable 0,949 €/m ³

Les tarifs concernant la part de la société SUEZ ENVIRONNEMENT sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service est assujéti à la TVA.

➤ FRAIS D'ACCÈS AU SERVICE

Au 1^{er} janvier 2016, les frais d'accès au service perçus par l'exploitant s'élèvent à 22,17 €HT.

➤ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

➤ REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE PAR COMMUNE

La redevance de pollution domestique est reversée à l'Agence de l'Eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'Agence de l'Eau.

Depuis 2012, toutes les communes ont le même taux.

COMMUNES	1 ^{er} jan 2015	1 ^{er} jan 2016
TERRITOIRE DE SAINTE FOY LE GRANDE	0,3100	0,3150

➤ **LE PRIX DE L'EAU – TARIF AVEC REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE**

• **EVOLUTION DU TARIF DE L'EAU**

Désignation		1 ^{er} janv 2015	1 ^{er} mars 2016	Variation
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	16,94	23,67	28,43%
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 15 000 m ³)	0,4119	0,4318	4,61%
	N° 2 (au-delà de 15 000 m ³)	0,4229	0,4250	1,32%
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30,15	30,6	1,47%
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 15 000 m ³)	0,935	0,949	1,48%
	N° 2 (au-delà de 15 000 m ³)	0,935	0,949	1,48%
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,1455	0,105	-47,81%
	Redevance de pollution domestique	0,310	0,315	1,59%
	TVA	5,5 %	5,5 %	-

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

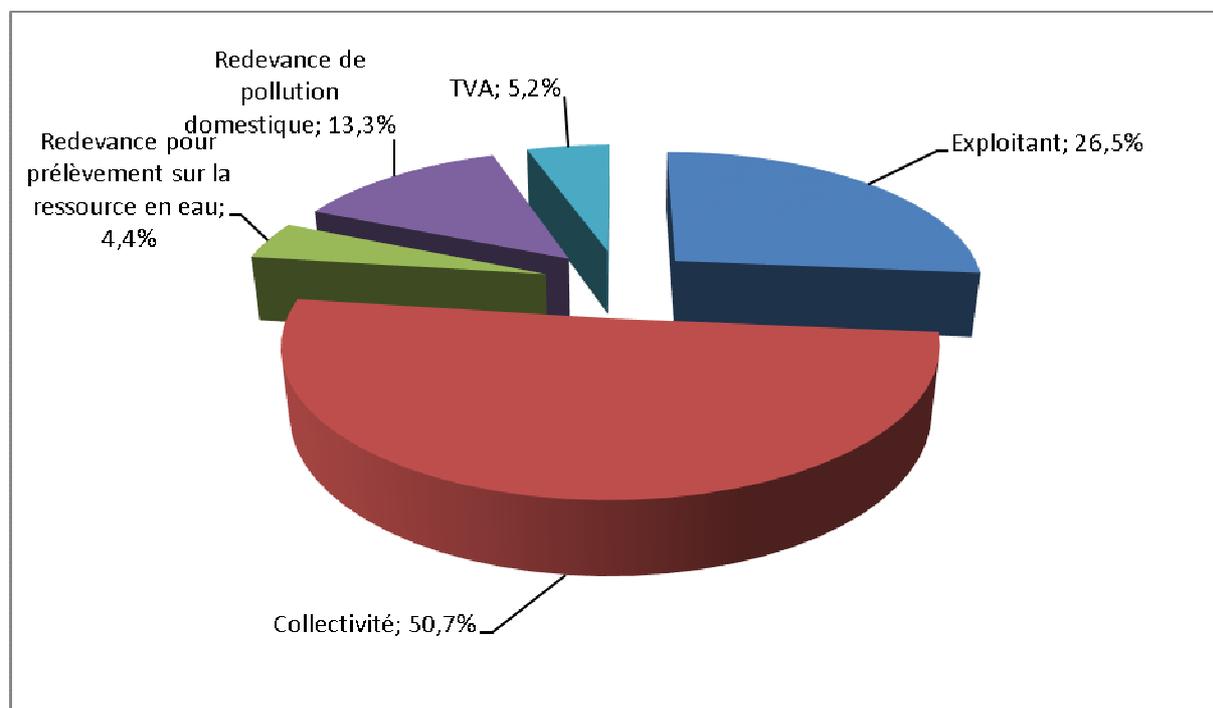
• **COMPOSANTES DE LA FACTURE D'UN USAGER DE 120 M³**

	1 ^{er} janv 2015	1 ^{er} mars 2016	Variation
Exploitant	66,37	75,49	13,74%
Collectivité	142,35	144,48	1,50%
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	18,624	12,6	-32,35%
Redevance de pollution domestique	37,2	37,8	1,61%
TVA	14,550	14,870	2,20%
Total [€ TTC]	279,09	285,24	2,20%

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+5,11%

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,37 €/m³



➤ RECETTES D'EXPLOITATION

• RECETTES DE LA COLLECTIVITÉ

	2014	2015	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	729 306,46 €	783 895 €	+6,96%
dont abonnements	213 183,00 €	212 257 €	-0,44%
Total recettes de vente d'eau	729 306,00 €	783 895 €	+6,96%
Autres recettes			
Produits exceptionnels	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Total des recettes	729 306,46 €	783 895 €	+6,96%

• RECETTES DE L'EXPLOITANT

	2014	2015	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	363 102,00 €	388 776,00 €	+6,60 %
dont abonnements	121 160,00 €	134 204,00 €	+9,72 %
Total recettes de vente d'eau	363 102,00 €	388 776,00 €	+6,60 %
Autres recettes			
Produits exceptionnels	38 620,00 €	32 480,00 €	-18,90%
Produits financiers	31 960,00 €	66 690,00 €	+52,08%
Total des recettes	433 682,00 €	487 946,00 €	11,12 %

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

➤ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

• RÉSULTATS DU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	36	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	42	0	100 %	-

➤ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau indique à quel stade de la procédure se trouve chacun des périmètres de protection des forages. Cet indice est fourni par les services de l'ARS.

LES BOUCHETS	PONT DE LA BEAUZE	LA GUERENNE	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
			0%	aucune action
			20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
			40%	avis de l'hydrogéologue rendu
			50%	dossier déposé en préfecture
			60%	arrêté préfectoral
X	X	X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
			100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,

calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

80 %

➤ SECTORISATION DU RESEAU D'AEP

Indice d'avancement de la SECTORISATION

	0%	Pas de sectorisation
	10%	Délibération existante d'un programme d'actions qui intègre une sectorisation
	30%	Sectorisation en cours
	40%	Sectorisation existante
	60%	Sectorisation existante fonctionnelle
X	100%	Suivi annuel des données

valeur globale de l'indice d'avancement de la sectorisation,
100 %

➤ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celle des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

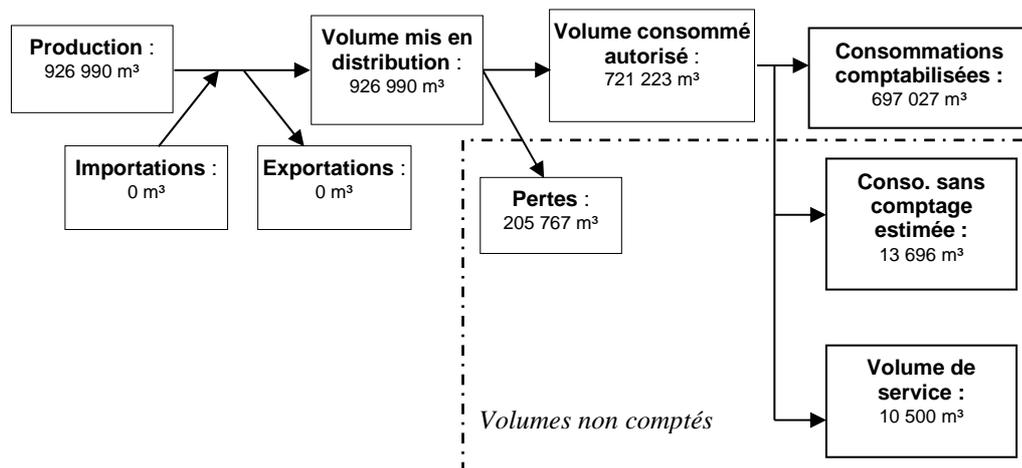
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

Barème	Critères	Info. Disponibles	Points attribués
PARTIE A – Plans des réseaux (15 points)			
+ 10 points	Existence d'un plan du réseau de transport et de distribution d'eau potable mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	oui	10
+ 5 points	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés (extension, réhabilitation, ou renouvellement des réseaux) et les données acquises depuis la dernière mise à jour. Mise à jour à minima annuelle du plan.	oui	5
L'obtention des 15 premiers points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :			
PARTIE B – Inventaire des réseaux (30 points)			
+ 10 points	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, de la précision des informations cartographiques, et pour au moins la moitié du linéaire total de réseau les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons.	oui	10
Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué si les matériaux et diamètres sont renseignés pour au moins 95% du linéaire total du réseau.			
+ 1 à 5 points	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons sont renseignées.	98%	5
+ 15 points	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan pour au moins la moitié du linéaire total.	98%	15
A ce stade l'obtention d'au moins 40 points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :			
PARTIE C – Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)			
+ 10 points	Le plan des réseaux précise la localisation des annexes et des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	non	0
+ 10 points	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et distribution.	oui	10

+ 10 points	Le plan mentionne la localisation des branchements.	non	0
+ 10 points	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	oui	10
+ 10 points	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	oui	10
+ 10 points	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement,...	oui	10
+ 10 points	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	oui	10
+ 5 points	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	oui	5
Nombre total de points obtenus			100

➤ PERFORMANCE DU RÉSEAU

Le volume de production indiqué ci-dessous correspond à la production sur l'année civile 2015. Le volume consommé autorisé et le volume des pertes sont recalculés sur l'année civile par application du rendement calculé sur la période de relève.



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 13 696 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 10 500 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

• RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION

= (consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015
Rendement du réseau de distribution [%]	74,5 %	76,5 %	76,6 %	77,8%
Seuil de rendement [%]		66,1%	66,1 %	66,1 %

Afin de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution, le décret du 27 janvier 2012 a mis en place un seuil de rendement calculé à partir de l'indice linéaire de consommation en deçà duquel la collectivité devra mettre en place un plan d'actions et pourra être pénalisée sur la redevance prélèvement.

Ces dispositions seront applicables à partir du rendement calculé pour l'année 2013.

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION

= (consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	5,7	5,7	5,43	5,59	6,23

• INDICE DES VOLUMES NON COMPTES

= (estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	2,68	1,61	1,60	2,06	1,95

• INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU

= pertes / longueur du réseau hors branchements

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	2,54	1,48	1,41	1,87	1,75

➤ RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

	2011	2012	2013	2014	2015
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2,52	2,45	1,30	0,50	0,49

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,45 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Financement des investissements du service de l'eau potable

➤ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Objet des travaux	Montant engagé	Montant réalisé
Renouvellement de réseaux – Rue de l'abattoir commune de PINEUILH	96 984,00	54 563,38*
Renouvellement d'encorbellements et passages en aérien de réseaux d'eau potable + mise en place vannes de sectionnement sur le réseau	113 784,00	84 598,58
Renouvellement de réseaux – Rue Montesquieu commune de PINEUILH	176 400,00	130 897,24*
Diagnostic des forages PONT DE LA BEAUZE et GUERENNE	18 000,00	108,00
Réhabilitation des ouvrages – RESERVOIR LA RAYRE	204 000,00	864,00
Marché à bons de commande – 2013/2016	55 108,00	16 969,28
Total	664 276,00 €	288 000,48 €

*opérations soldées au 31/12/15

PROGRAMME		ETAT
2014-2016	Marché à bons de commande sur 3 ans (lot 1) – AEP - travaux divers sur canalisations – Territoire de SAINTE FOY LA GRANDE	EN COURS (7 bons de commande réalisés à ce jour)
2015	Diagnostic des forages de PONT DE LA BEAUZE et GUERENNES	OPERATION RECEPTIONNEE EN FEVRIER 2016
	Réhabilitation du réservoir de LA RAYRE	OPERATION RECEPTIONNEE EN JUIN 2016
2016	Programme triennal de renouvellement de réseaux d'AEP	ETUDES D'AVANT PROJET REALISEES CONSULTATION POUR LA REALISATION DES TRAVAUX RELATIF AU PROGRAMME 2016 EN COURS

➤ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Depuis l'exercice 2013, il n'y a plus de branchement en plomb recensé sur le territoire de SAINTE FOY LA GRANDE (tronçon avant compteur).

➤ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2012	2013	2014	2015
En cours de la dette au 31 décembre	1 319 140,46 €	1 572 887,19 €	1 456 938,05 €	1 335 951,08
Remboursements au cours de l'exercice	165 163,17 €	185 333,43 €	185 333,43 €	185 333,39 €
dont en intérêts	53 536,34 €	50 696,99 €	69 384,29 €	64 346,45 €
dont en capital	111 616,83 €	134 636,44 €	115 949,14 €	120 986,94 €

➤ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Montant de la dotation aux amortissements	96 864,00 €	124 575,75 €	517 370,00 €	90 635,00 €	-	43 710,00 €

➤ PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux
Programme triennal de renouvellement de réseaux d'AEP
Etude relative à la présence de CVM (chlorure vinyle monomère) sur le territoire communautaire
Total

➤ PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Objet des travaux	Montant de l'opération	Subventions accordées
Programme triennal de renouvellement de réseaux d'AEP – programme 2016	784 800 €TTC	*
Total	784 800 €TTC	*

Le programme 2016 comprend 4 opérations :

- OPERATION 1 / RENOUELEMENT DU RESEAU D'AEP LIEU-DIT "GOURDS A BOURRASSON" SUR LA COMMUNE DE ST QUENTIN DE CAPLONG
- OPERATION 2 / RENOUELEMENT DE RESEAUX D'AEP DANS LE BOURG DE ST AVIT ST NAZAIRE - PHASE 1 : RUE DES 2 VILLAGES : ENTRE RUE DES FONTAINES - RUE CHEVAL BLANC
- OPERATION 3 / RENOUELEMENT DU RESEAU D'AEP RUE DU 4 SEPTEMBRE SUR LA COMMUNE DE STE FOY LA GRANDE
- OPERATION 4 / RENOUELEMENT DU RESEAU D'AEP RUE DE LA RESISTANCE SUR LA COMMUNE DE PINEUILH

*Demande réalisée auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE (au titre du FONDS D'AIDE AU RENOUELEMENT DES RESEAUX) et de l'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau potable

	2014	2015
montants des abandons de créance	124 540.16 €	17 960.22 €
dont part délégataire	124 540.16 €	17 960.22 €
dont part collectivité		
montants des dégrèvements	3 565.28 €	1 953.76 €
dont part délégataire	3 565.28 €	1 953.76 €
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues		
nombre d'aides accordées	20	22
montants des versements à un fonds de solidarité	3092,96 €	1672,36 €
dont part délégataire	3092,96 €	1672,36 €
dont part collectivité		
Nombre de demandes acceptées	58	36

➤ OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Il n'y a pas d'opération de coopération décentralisée.